



**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES HAUTES-LAURENTIDES
COMITÉ DE PARENTS**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides tenue le mardi 26 septembre 2023 à 18 h 30, à la salle La Lièvre du centre administratif.

PRÉSENCES

Bouchard, Noémie	École Polyvalente Saint-Joseph
Gauthier, Éric	École de la Lièvre-Sud
Sauriol, Katie	École du Méandre
Boucher Labelle, Jessica	École du Val-des-Lacs
Aubry, France	École de la Madone et Carrière (substitut)
Enair, Fanny	École aux Quatre Vents

ABSENCES

Beauchamp, Marie	École de la Lièvre-Sud (substitut)
Turgeon Dufour, Sandrine	École de Ferme-Neuve et des Rivières
Charbonneau, Patrice	École Saint-Eugène
Berthelet, Julie	École des Trois Sentiers
Brosseau-Bigeault, Sarah	Présidente du comité 2022-2023
Gagnon, France	École de la Madone et Carrière
(vacant)	École Jean-XXIII
(vacant)	École Sacré-Coeur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est constaté.

Vanessa Tessier, anime la rencontre. La séance est ouverte, il est 18 h 35. Vanessa Tessier se présente ainsi que Julie Bellavance.

✓ **Secrétariat :**

La prise de notes de la rencontre sera effectuée par Laurianne Meilleur, nouvelle secrétaire du comité.

2. MOT DE BIENVENUE

Vanessa Tessier souhaite la bienvenue aux personnes présentes pour cette première rencontre de l'année. Elle mentionne qu'en tant que directrice sortante de l'école St-Eugène, elle agira à titre d'animatrice pour la soirée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Vanessa Tessier présente les points de l'ordre du jour. Elle propose de parler du document des Règles de régie interne à la prochaine rencontre.

P2370-23 Il est proposé par Katie Sauriol que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 23 MAI 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 23 mai 2023 est présenté. Il n'a pas d'adoption puisque personne était là.

6. RAPPORT ANNUEL COMITÉ DE PARENTS 2022-2023

Le point est reporté à la prochaine rencontre, car nous n'avons pas le rapport annuel.

Vanessa Tessier présente la Loi de l'instruction publique

7. EXPLICATION DU RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS DU CSSHL

Vanessa Tessier informe les membres sur le rôle du comité de parents, particulièrement les articles 192 et 193 de la Loi sur l'instruction publique. Elle invite les membres à lire les règles de régie interne du comité. La secrétaire confirme que les règlements généraux sont disponibles dans le Teams du comité de parents.

Julie Bellavance informe qu'elle peut organiser des rencontres pour les recours collectif sur les écoles.

8. EXPLICATION DU RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSHL, PRÉSENTATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Vanessa Tessier informe que Jacinthe Fex n'est pas là pour nous présenter la liste des membres 2023-2024. Julie Bellavance et Vanessa Tessier expliquent aux membres les rôles et mandats du conseil d'administration. Il est formé de 15 personnes, dont 5 membres parents, 5 membres de la communauté ainsi que 5 membres du personnel. Il nous donne un résumé des critères d'éligibilité et d'inéligibilité pour siéger au conseil d'administration. Vanessa Tessier nous informe pour être élu au CA il faut être au CÉ.

Julie Bellavance nous explique le conseil d'administration (CA) (5 séances par année).

Voici les districts en élection :

- ✓ **District du Rapides**

✓ **District de la Lièvre Sud, Jean-XXIII et Val-des-Lacs**

9. ADOPTION DU CALENDRIER ANNUEL

Vanessa Tessier présente et nous explique les dates du calendrier. Les dates en gras sont officielles pour les rencontres. Elle demande au public si 18h30 est OK. Tout le monde opte pour que les prochaines rencontres soit à 18h00.

P2371-23 Il est proposé par Éric Gauthier que l'heure des rencontres soit à 18h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ÉLECTIONS DES POSTES D'OFFICIERS

- ✓ Président (Noémie Bouchard)
- ✓ Vice-Président (Jessica Labelle Boucher)

Une brève explication du processus est présentée, le mandat est pour 1 an.

C'est adoptée à l'unanimité et Vanessa Tessier remercie tout le monde.

11. NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT À LA FCPQ ET À LA FCPLLL

Vanessa Tessier présente le site internet. Julie Bellavance mentionne qu'il y a des formations et des activités sur le site de la Fédération des comités de parents du Québec. Vanessa Tessier demande qui veut être le délégué. Noémie Bouchard sera la délégué et Katie Sauriol la substitute. Vanessa Tessier les félicite.

12. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DU CSSHL

Vanessa T. et Julie Bellavance nous explique le comité consultatif de transport au CSSHL.

P2372-23 Il est proposé par Vanessa Tessier que Katie Sauriol représente le comité de parents au comité consultatif de transport, mais virtuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA)

- ✓ Sélection des membres du comité consultatif des services aux EHDAA

Vanessa Tessier nous nomme les noms des candidats ainsi que leurs motivations.

P2373-23 Vanessa Tessier confirme la sélection des six (6) candidatures :

- Josée Lefort
- Stéphanie Legault

- Annie Gagnon
- Myriam Vézina-Gouin
- Kevin Ouellet
- Kimberley Charest

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. CORRESPONDANCE

Vanessa Tessier fait la lecture de la correspondance que la direction générale a reçue de la Fédération des comités de parents du Québec. Le document sera déposé sur le Teams.

15. PROCHAINE RENCONTRE

Vanessa Tessier explique les points de la prochaine rencontre :

- ✓ Règles de régie interne
- ✓ Sujets d'intérêts
- ✓ Calendrier scolaire
- ✓ Suivi budgétaire 22-23
- ✓ Page Facebook

Vanessa Tessier nous informe si d'autres parents veulent donner sa candidature pour le comité il faut voir avec Sarah Brosseau-Bigeault. Jessica Labelle Boucher nous propose de lire une lettre à propos du comité de parents. Vanessa Tessier demande à Jessica de la lire à la prochaine rencontre soit du 24 octobre 2023.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

P2374-23 Il est proposé par Katie Sauriol que la séance soit levée, il est 21 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENCE